

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 14 janvier, le Conseil Municipal de la commune de Busséol, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. François TRONEL, Maire.

Date de convocation : 10 décembre 2018

Présents : Mmes et MM. François TRONEL, Audrey TISSUT, Jean-Yves COSTE, Laurent CHAMOUX, Anne REYNAUD, Gilles NERON, Marielle RADOS.

Absents : Audrey TISSUT pouvoir donné à M. Gilles NERON, Mme Sylvie NIGOUL pouvoir donné à M. François TRONEL.

Secrétaire de séance : M. François TRONEL

### **1 / Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal**

Le compte-rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

### **2 /Présentation de l'évaluation énergétique de la commune.**

L'association ADHUME présente au conseil municipal l'évaluation énergétique des bâtiments communaux effectuée par les soins d'Alice FALATIN. L'Adhume est mandatée par Mondarverne pour l'évaluation énergétique de toutes les communes. Il en ressort notamment que l'isolation des bâtiments de la mairie et de la cure permettrait une économie intéressante de chauffage. L'isolation des combles de la salle des fêtes n'apporterait pas d'économie satisfaisante au regard des plages horaires d'utilisation. Néanmoins la gestion du chauffage par bouton temporisé pourrait apporter une économie de chauffage correspondant à l'utilisation de la salle des fêtes par les associations et pour les locations. Monsieur le maire remercie le directeur de l'Adhume et Alice Falatin pour le travail sérieux et les solutions pratiques proposées. Un bilan des différentes actions mises en place sera fait conjointement dans les deux ans.

Une consultation pour mutualiser l'achat d'électricité (tarif bleu) au niveau départemental au profit des communes est en cours. Cette consultation sera menée en intégrant si possible une partie d'énergie « verte ».

### **3 / Réseaux d'Eau Pluviales (EP)**

Monsieur le maire informe le Conseil des retours de l'état d'avancement des travaux des particuliers pour ce qui est des inversions de branchements EP/EU : 30% des problèmes sont résolus.

Pour ce qui est du reste à réaliser, 20 % reste à charge des propriétaires et 50% est à la charge de la commune.

Monsieur le maire propose à la commission travaux d'étudier les travaux communaux à mener sur les avaloirs de la commune suspectés et pour la mise à disposition des regards en attentes pour les

branchements des particuliers concernés. Un test à l'eau colorée sera pratiqué pour confirmer le test fumée sur la partie réseau communal. A l'unanimité, le conseil approuve cette décision et accorde tous pouvoirs à la commission travaux pour programmer ceux-ci.

#### **4 / enfouissement réseau électrique & télécom.**

Monsieur le maire informe le Conseil des différents travaux qui pourraient être effectués dans le cadre des enfouissements de réseaux liés au chantier de la cure. Il présente les plans effectués par le SIEG pour l'alimentation basse tension et télécoms de la cure, de l'église et des maisons situées sur la place de l'église coté cure. Il présente également les plans de réseau et d'implantation des candélabres d'Eclairage Public. 2 nouveaux candélabres seront installés pour assurer l'éclairage réglementaire jusqu'à la cure. De plus une extension de réseau et un nouveau candélabre sera installé au fond de la rue de la Font dame.

Le montant des travaux est de 7600€ pour l'EP pris en charge à 50% par le SIEG soit un reste à charge de 3800€ pour la commune. Le montant des travaux télécoms est de 1300€HT pris en charge par le FIC 2019 à hauteur de 30% soit un reste à charge pour la commune de 910€.

La commune profitera de ces travaux pour effectuer une extension de réseau Eau Pluviale afin de raccorder 2 maisons individuelles branchées sur le réseau Eau Usées.

Le conseil approuve ces plans et ces financements et demande à Monsieur le Maire de lancer les travaux auprès du SIEG.

#### **5 / Charges locatives du « petit Versailles ».**

Suite au départ de la locataire, les charges locatives ont été calculées soit 90 Kwh d'électricité et 20€/mois d'eau et ordures ménagères. Puisque les provisions pour charge étaient de 50€/mois et qu'elles sont supérieures à la réalité, il sera effectué un remboursement de la différence à Mme BESSAIRE.

#### **6 / Point sur le dossier d'étude de ruissellement.**

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans de cadre de l'étude de ruissellement l'offre de GEOVAL valorisée à 6500€ a été retenue. Le contrat sera envoyé avant fin janvier au bureau d'étude.

#### **7 / Point sur l'investissement informatique.**

Sur les conseils de Gilles NERON, afin de faciliter le travail de Mme ROUX, Monsieur le Maire propose au conseil de voter la proposition financière de JVS pour la formule Horizon CLOUD pour un cout annuel de 2141€HT avec un droit d'accès de 864€. De plus l'installation sera assurée par JVS pour 100€ avec un abonnement annuel de 124,80€.

Gilles NERON a également procéder à la mise à niveau nécessaire du matériel informatique pour la somme de 315€.

## **8 / Point travaux en cours**

Jean Yves Coste fait un point sur l'avancement des travaux de la cure. Les travaux de Gros œuvre et de couverture sont terminés, place maintenant à la pose des menuiseries extérieures afin d'assurer le hors d'air du bâtiment.

Pour ce qui est des travaux de l'appartement de la mairie, ceux-ci devraient se terminer mi-février pour une remise en location début mars.

L'isolation de la mairie en matériaux bio-sourcés est également terminée.

## **9 / Demande de financement FIC :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le dossier de demande de subvention FIC 2019 sera établi par Audrey TISSUT pour fin février.

## **10 / RIFSEPP - Mise en application**

Monsieur le Maire propose une nouvelle délibération pour les modalités d'attribution de l'indemnité IFSE (liée au poste et à l'expérience professionnelle de l'agent) et du complément indemnitaire (lié à l'investissement de l'agent) pour tout le personnel communal administratif et technique. Le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

## **11/ Mond'Arverne communauté : rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.**

Monsieur le Maire fait état de la proposition de Mond'Arverne des différents transferts aux communes de la dernière commission. Busséol est concernée au titre du transfert du multi-sport de Mond'Arverne à la commune de Busséol. Le transfert est effectué sans contrepartie et sans nécessité d'amortissement de l'équipement par la commune.

## **12/ Questions diverses**

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande de Mond'Arverne de réglementer les clôtures des nouvelles constructions au sein du PLUI. Le conseil ne s'oppose pas à cette demande.

Le repas des aînés est programmé le dimanche 10 mars 2019. Marielle RADOS et Anne REYNAUD sont chargées avec la commission sociale de l'organisation de ce moment convivial.

Monsieur la Maire rappelle l'existence de coupes de bois sur des terrains communaux ; les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de Monsieur Jean-Yves Coste.

Le prochain conseil municipal est fixé au 6 mars 2019.